



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 juillet 2015

Marks & Spencer en grève

10 ans après s'être retiré de France en annonçant par simple courrier électronique à ses 1.700 salariés qu'ils étaient licenciés, le distributeur britannique Marks & Spencer est revenu dans notre pays en 2011. Depuis 4 ans, la marque a agrandi de manière efficace son réseau à Paris et en Ile-de-France et se prépare à conquérir bientôt nos régions. Des millions d'euros ont été investis dans les infrastructures mais rien n'a été investi dans l'Humain.

Le samedi 27 juin 2015, à l'appel du syndicat majoritaire (SECI-UNSA), les employés de Marks & Spencer France sont entrés en grève. Leur lieu de rassemblement a été le magasin M&S de l'avenue des Champs-Élysées où plus de 20% des employés se sont réunis sur la journée. Les travailleurs en grève souhaitent une revalorisation générale de leurs salaires avec pour mot d'ordre : « *des salaires dignes pour un travail honnête !* ».

Face à l'inquiétante stratégie du silence de la Direction qui n'a pas même daigné prendre contact avec le responsable du mouvement de protestation et ce malgré la délivrance, par acte d'huissier, d'un document récapitulant les revendications des grévistes, il a été décidé par ces derniers désormais constitués en Assemblée générale de mener une grève générale et illimitée. Le chantage au pourrissement de la situation ne prendra pas car nous sommes déterminés à mener notre cause de manière pacifique et festive malgré les provocations et les intimidations de nos dirigeants.

Ainsi, ce vendredi 3 juillet 2015, les salariés de Marks & Spencer seront de nouveau en grève devant l'établissement du 100, avenue des Champs-Élysées.

Nous sommes des travailleurs pauvres, précaires, en bas de l'échelle sociale. Des travailleurs qui, pour 43% d'entre eux, perçoivent le SMIC, que le SMIC, rien que le SMIC. Or, comment vivre aujourd'hui avec si peu à Paris, deuxième ville la plus chère du monde après Singapour ?

Nous demandons à notre Direction l'obtention d'une prime annuelle dite de « Treizième Mois » ; une revalorisation de 7% de nos salaires et une augmentation de la valeur faciale de nos « Tickets-restaurant » (8€ à 9.50€).



Marks & Spencer – section syndicale SECI-UNSA

Contact :

- **Yasin LEGUET**, Représentant pour la section Syndicale SECI-Unsa
06 41 30 12 23 - yasin.leguet@yahoo.com